



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
FRANCHE COMTÉ



Rapport d'activité

Sommaire

| | |
|--|---------|
| - Bilan moral _____ | page 3 |
| - Évaluation du projet associatif _____ | page 4 |
| - Produire un observatoire des espèces _____ | page 6 |
| - Informer, sensibiliser et former tous les publics _____ | page 8 |
| - Accompagner les territoires, les acteurs et les sites _____ | page 10 |
| - Développer les groupes locaux et le bénévolat _____ | page 12 |
| - Développer les refuges LPO et les partenariats _____ | page 14 |
| - Mettre en œuvre des plans d'action _____ | page 16 |
| • pour des espèces | |
| • pour les espaces | |
| - Plaider pour la biodiversité et dénoncer les atteintes _____ | page 20 |
| - Rapport financier _____ | page 22 |
| - Conseil d'administration et équipe salariée _____ | page 24 |
| - Chiffres et carte _____ | page 25 |
| - Partenaires _____ | page 26 |
| - Contact _____ | page 28 |



Loriot d'Europe © Laurent Deforêt

Bilan moral

Un des éléments marquant de cette année 2014 est notre compte de résultat négatif pour la 3^e année consécutive. La situation devient critique, notre fonds associatif ne représente plus qu'un quart d'un budget annuel, il ne nous assure plus un fonds de trésorerie nous permettant d'attendre les paiements. C'est notre banque qui prend le relais de manière bienveillante, mais nous sommes à l'extrême limite de ce qu'elle peut faire et cela nous ajoute des charges supplémentaires. La construction et la réalisation de nos actions coûtent globalement plus cher que les financements que nous obtenons. L'analyse de la situation est complexe, mais l'un des éléments clés est que nous n'arrivons pas à faire financer le temps très important passé à la construction de nouvelles actions, avec de nouveaux partenaires, sans garantie de déboucher sur de nouveaux projets financés. Nous n'avons aucune capacité propre d'investissement, mais le contexte changeant (nouvelles grandes régions, abandon du FEDER Biodiversité, création d'une Agence pour la Biodiversité, etc.) et une demande forte de partenariat de la Région Franche-

Comté nous obligent à ces innovations. Les solutions sont complexes, impliqueront des décisions difficiles, mais le conseil d'administration met d'ores et déjà en œuvre un train de mesures pour pallier cette situation.

Cette situation économique difficile ne doit pas masquer le bilan positif de nos innombrables actions en faveur de la biodiversité. Voici quelques points que je voulais souligner. En particulier, un long travail de près de deux ans qui a abouti à la signature d'une convention de partenariat aux objectifs ambitieux avec la Chambre régionale d'agriculture. C'est primordial, tant les enjeux pour la biodiversité des zones agricoles sont importants. L'investissement de nos forces vives est toujours aussi fort, que ce soit sur les volets de la sensibilisation, de la connaissance de notre patrimoine naturel ou d'un plaidoyer porté sous diverses formes. Je vous laisse parcourir notre bilan d'activités qui le détaille.

Les observations naturalistes sont la matière première du projet d'Observatoire régional de la nature, porté par

le Plateau patrimoine naturel de la Maison de l'environnement de Franche-Comté. Celui-ci avance bien. Il est l'étape suivant le projet Sigogne (un portail régional de porter à connaissance de la nature franc-comtoise). Au delà du partage des connaissances, cet observatoire consistera à construire, entre autres, des indicateurs permettant de souligner les évolutions sur l'état de santé de la nature en région.

Ce projet d'observatoire est important. C'est un outil qui, je l'espère, permettra de convaincre nos représentants élus qu'une politique plus ambitieuse est nécessaire pour conserver ce patrimoine gage d'une qualité de vie pour nous tous. La création d'une Agence nationale pour la biodiversité marque un engagement certain, mais l'absence de l'ONCFS et de nouveaux fonds propres pour celle-ci laisse un doute sur le niveau des ambitions portées.

J'espère que le réseau associatif naturaliste et environnementaliste sera mieux reconnu pour son travail d'intérêt public dans les années à venir.

Frédéric Maillot

Président de la
LPO Franche-Comté



Évaluation du projet associatif

Les objectifs annuels 2013-2014 au 31 décembre 2014

L'évaluation a été menée et partagée au sein de l'équipe salariée, en bureau, puis en CA en avril 2015.

| Objectifs atteints (9) | Objectifs en cours d'atteinte (4) | Objectifs non atteints (8) |
|---|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> Réaliser un DLA Réaliser un plan de développement 2014-2017 Réunir un groupe de travail en égalité homme et femme et diversité Organisation salariée Franchir une étape vers un observatoire Lancer et avancer suffisamment pour une publication « Oiseaux de Franche-Comté » Valider un nouveau plan de gestion de la Réserve naturelle nationale du Sabot de Frotey Fixer nos objectifs/ moyens sur notre participation à la MEFC Méthode d'évaluation du rapport d'activité (obtenu par ce présent rapport d'activité) | <ul style="list-style-type: none"> Améliorer la gouvernance et le pilotage bénévole Publier un guide des acteurs de la LPO Franche-Comté Tester une méthode pour des refuges LPO à petit budget Redéfinir la conservation d'espèces | <ul style="list-style-type: none"> Résultat économique positif Bilan et trésorerie en amélioration Meilleure intendance Lancement d'une démarche RSE Revoir le pilotage de la communication Lancement du travail inter groupe locaux Créer un groupe d'action sur le grand projet « Plaider pour la biodiversité et dénoncer les atteintes » Définir une méthode et des priorités pour ce groupe d'action |

Évaluation de la contribution des années 2013 et 2014 au projet associatif

L'évaluation suivante a été menée en séminaire en avril 2015 par un groupe de 17 personnes constitué par le CA, l'équipe salariée et 2 membres qui se sont investis dans ce moment important à renouveler (André Solviche et François Louiton).

Le projet associatif est disponible en ligne : http://franche-comte.lpo.fr/index.php?m_id=20115

| Grand Projet | Progrès | Pourquoi |
|--|-------------------|---|
| 1. Produire un observatoire des espèces | Progrès | Le bénévolat suit toujours bien ces activités, la structuration complète de ce grand projet est mûre de l'organisation des enquêtes à leur valorisation (indice région vivante par ex.) |
| 2. Informer, sensibiliser et former tous les publics | Progrès | En raison de la réalisation des événements nature en fête et de la communication menée (salariée et bénévole) |
| 3. Accompagner les territoires, les acteurs et les sites | Progrès important | En raison des actions avec la profession agricole en augmentation forte |
| 4. Développer les groupes locaux et le bénévolat | Progrès | Dynamiques diverses sur les groupes locaux : action conservation, nature en fête, arrivée de nouveaux bénévoles actifs et nombre d'heure de bénévolat en hausse |
| 5. Développer les refuges LPO et les partenariats | Progrès (bémol) | Nombre de refuge en progression, offre refuge en fin de formalisation mais difficultés ressenties de l'outil refuge. Par ailleurs le partenariat augmente avec plusieurs collectivités nouvelles (notamment Conseil général du Jura, Syndicat du Pays Horloger) et dans le domaine agricole |

| Grand Projet | Progrès | Pourquoi |
|---|-----------------|---|
| 6. Mettre en œuvre des plans d'action pour des espèces et des espaces | Progrès (bémol) | Certains plans d'action ont progressé en opérationnalité notamment le PNA Pie-grièche grise |
| 7. Plaider pour la biodiversité et dénoncer les atteintes | Progrès | Car l'implication est plus forte au sein du CA sur ce grand projet |

Synthèse

Nos points forts sont la réalisation de nos projets avec leurs avancées dans le domaine de la conservation et de la connaissance, ainsi que dans celui de l'éducation à l'environnement :

- Dans le domaine de la conservation, avec un progrès très significatifs par des partenariats et des projets agricoles jusqu'alors trop rares, en dépit du rôle de ces espaces pour la biodiversité régionale.
- Dans le domaine de la connaissance, une progression constante du nombre des participants, de la connaissance produite et du lancement d'une phase de valorisation (Indice région vivante (IRV) et rédaction de « Oiseaux de Franche-Comté »).

Les points faibles sont la gestion financière (compte de résultat, bilan et trésorerie), le pilotage bénévole et notamment les outils d'accueil des bénévoles et d'organisation de ce pilotage.

En 2015, les objectifs annuels seront donc maintenus et concentrés sur la gestion financière, le pilotage bénévole de l'association et la réalisation de projets clés pour notre structure et notre activité. En termes de projets, les objectifs annuels seront principalement :

- l'élaboration de la publication « Oiseaux de Franche-Comté »,

- le lancement d'un programme « Biodiv'acteurs » permettant de démultiplier les acteurs de la biodiversité au sein de nos membres et sympathisants, des citoyens mais aussi des entreprises,
- le lancement des démarches pour l'extension de la Réserve naturelle nationale du Sabot de Frotey,
- la publication d'un document présentant mieux notre offre de prestation et de partenariat,
- la formalisation du groupe d'action pour le plaidoyer et la dénonciation des atteintes à la biodiversité.

On le voit au fil de cette évaluation, la réalisation de ces objectifs est étroitement dépendante d'un bénévolat à structurer et à renforcer, notamment au sein du conseil d'administration et dans les groupes de travail (comité de rédaction « Oiseaux de Franche-Comté », groupe d'action, etc.). Le renforcement du conseil d'administration est donc une condition essentielle à nos futures réussites car nous sommes actuellement sur une taille minimum qui ne permet pas de bien se répartir l'ensemble des tâches.

Conclusion

Pour mieux mobiliser la société pour la biodiversité, mobilisez-vous pour la LPO Franche-Comté et investissez-vous dans les groupes de travail et le conseil d'administration. Ne vous autocensurez pas, c'est en forgeant que l'on devient forgeron... Pour rendre possible cela, le conseil d'administration travaille activement à, d'une part, une amélioration des problèmes saillants qui limite l'engagement en tant qu'administrateur et, d'autre part, à une réflexion sur la gouvernance pour permettre une meilleure implication de bénévoles au conseil d'administration.

Jean-Christophe Weidmann

Directeur de la LPO Franche-Comté



1 Produire un observatoire des espèces

Axe I : Partager notre expertise et nos savoir-faire

En bref...

Soutenus par l'État, la Région, et le Conseil général du Doubs, l'amélioration des connaissances régionales permet d'acquérir les informations nécessaires à :

- l'identification des enjeux régionaux pour engager les actions adaptées ;
- la diffusion des connaissances pour leur prise en compte à travers la plateforme Sigogne ou diverses publications ;
- contribuer à un système d'évaluation de la biodiversité régionale (démarche d'observatoire).

Notre base de données en ligne est incontournable pour la collecte des observations de faune vertébrée (hors chauves-souris) en région. L'engouement pour cet outil de sciences participatives progresse encore nettement

en 2014 avec plus de 1360 contributeurs actifs pour plus de 265 000 observations transmises avec un total de 1 641 317 observations fin 2014. La mise en ligne d'une application mobile « NaturaList » par Biovision SARL en fin d'année offre de nouvelles possibilités aux observateurs : saisie rapide et consultation sur le terrain, application unique pour la saisie des données régionales ou d'ailleurs...

L'amélioration des connaissances s'appuie sur une animation de plus en plus structurée autour des dispositifs de suivis. Un document résumant l'ensemble des suivis existant pour les oiseaux est consultable sur notre site internet (rubrique Suivis et enquête > organisation des suivis (oiseaux)). Pour l'herpétologie et les micromammifères, nous vous invitons à consulter les bilans annuels

également en ligne (rubrique Publications > Rapports d'études).

La restitution des résultats de nos actions de connaissances est effectuée par le numéro spécial du Bulletin Obsnatu n°34. L'année 2014 se distingue par les enquêtes « Ardéidés nicheurs », « espèces allochtones » et « Rôle des genêts » et fut marquée par la réalisation d'événements participatifs tels que les 24h Naturalistes avec la Communauté d'agglomération du Grand Dole ou les Rallyes Herpéto.

La valorisation de tous ces résultats s'effectue notamment avec la publication de l'Indice région vivante et le lancement de la rédaction d'un livre sur l'avifaune de Franche-Comté.

Les dispositifs de suivi, au cœur du suivi de la faune vertébrée © Samuel Maas



Réunion des observateurs © Georges Lignier



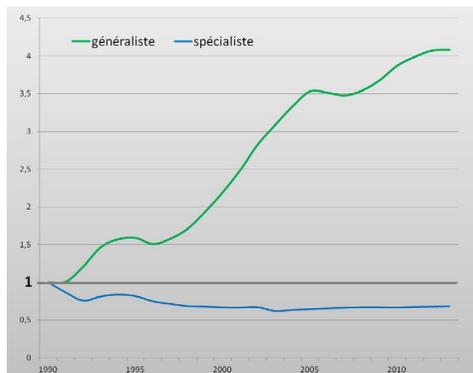
Indice région vivante : résultats avifaune

En application de son projet associatif, la LPO Franche-Comté a publié les premiers résultats de l'indice de l'état et de l'évolution des populations d'oiseaux. L'Indice région vivante (IRV) synthétise l'ensemble des données quantitatives des populations d'oiseaux, obtenues dans le cadre de dispositifs de suivis basés sur des protocoles. Sur la période 1990-2013, la méthode utilise celle de l'indice planète vivante retenue au niveau mondial (WWF) pour suivre l'évolution de la biodiversité des vertébrés.

L'IRV oiseaux de Franche-Comté montre une tendance globale en augmentation sensible ; en moyenne les populations d'oiseaux augmentent. Attention, ce constat au premier abord encourageant, cache une réalité plus sombre. Les résultats mettent en avant une banalisation des milieux naturels de la région qui profite aux espèces généralistes, aux dépens des espèces spécialistes et patrimoniales.

Une publication bisannuelle nous permettra de connaître et de suivre la tendance des populations régionales d'oiseaux.

Évolution des espèces nicheuses généralistes (86 espèces) et spécialistes (57 espèces)



Herpétologie franc-comtoise

La dynamique régionale autour des amphibiens et des reptiles progresse pour cette 3^e année d'inventaire participatif. Près de 225 personnes ont transmis au moins un témoignage relatif à l'un de ces deux taxons et environ 3300 données ont été collectées. Depuis 2000, 1405 communes sur les 1786 que compte la Franche-Comté ont déjà été prospectées au moins une fois. Un bilan cartographique intégrant le résultat des prospections aura servi de document d'aide dès le printemps 2014 pour orienter les naturalistes sur les secteurs et communes lacunaires. Deux journées de « rallyes herpéto » ont réuni 11 personnes à Delain (70) puis aux alentours d'Appenans (25) pour mieux connaître les amphibiens et reptiles de ces secteurs insuffisamment prospectés.

À l'automne 2014, une réunion du groupe de travail « herpétofaune régionale », constitué l'année d'avant, aura permis de poursuivre les échanges sur les actions à mener pour une meilleure prise en compte de ces espèces sur la région. Au programme de cette rencontre, l'élaboration d'un observatoire régional des amphibiens et des reptiles.

Lézard vert occidental © Nathalie Dewynter



Enquête Ardéidés nicheurs 2014

L'enquête septennale sur les hérons nicheurs a été réalisée grâce à 93 bénévoles et 8 structures partenaires, pour près de 600 heures de dénombrements.

Pour le héron cendré (1 249 couples), les effectifs sont stables sur la période récente. L'éclatement des colonies et une répartition spatiale plus dispersée se confirment. Pour l'aigrette garzette (32 c.), le bihoreau gris (51 c.) et le héron garde-boeufs (0-1 c.), la tendance est à l'accroissement, en lien avec la bonne dynamique des populations en France et en Europe. Pour le héron pourpré (17-19 c.) et le blongios nain (6-8 c.), deux spécialistes des roselières, la situation est préoccupante, même si des espoirs persistent. La santé des populations locales est liée à la gestion piscicole et conservatoire des roselières des étangs de Bresse du Jura, ainsi qu'aux conditions d'hivernage dans le Sahel, en lien avec les changements climatiques. L'enquête a permis de préciser les tendances évolutives des populations et les enjeux territoriaux sur les colonies mixtes, afin de les intégrer ou d'actualiser les outils réglementaires existants.

Héron cendré au nid © Georges Lignier



2 Informer, sensibiliser et former tous les publics

Axe I : Partager notre expertise et nos savoir-faire

En bref...

Le temps fort de l'année 2014 pour la sensibilisation a été l'organisation de la deuxième édition de « Nature en fête », en partenariat avec l'Adapei de Haute-Saône, sur le thème « Nature et handicap ». Les animations nature ont de nouveau été très nombreuses et mieux réparties dans toute la région. Les groupes locaux ont été au cœur de l'organisation des journées spéciales, Fête de la nature, Oiseaux de printemps ou encore EuroBirdwatch. Outre les sorties de terrain, des conférences ont été organisées sur les thèmes de la chevêche d'Athéna, des oiseaux des vergers ou de la migration des oiseaux.

Des ateliers pour la protection de la faune ont été conduits, sous la forme de construction de nichoirs à chevêches, mais aussi d'ateliers écocitoyens avec la Maison de l'environnement de Franche-Comté. Au sein du réseau régional, nous avons participé de façon plus importante aux activités de la plateforme franc-comtoise d'éducation à l'environnement (ateliers proposés lors des premières rencontres d'éducation à l'environnement de Franche-Comté). Nous participons au conseil d'administration de la plateforme afin de mieux faire le lien entre nos acti-

vités et les évolutions de l'éducation à l'environnement, notamment l'accompagnement au changement de comportement. Ce travail au sein du conseil d'administration va dans le sens d'une implication forte de la LPO au sein des plateaux et plateforme de la MEFC.

Les interventions dans les cadres scolaire et périscolaire se sont poursuivies, en particulier grâce à des programmes organisés avec le Conseil général du Doubs (« Sur la piste des ENS ») et la Communauté d'agglomération de Vesoul (« Pierre, feuille, ruisseaux »), mais aussi grâce aux bénévoles du pays de Montbéliard. En tout, sur l'année scolaire 2013/2014, ce sont 1483 élèves pour 63 classes qui ont bénéficié de l'accompagnement et de la sensibilisation de l'animateur salarié de LPO Franche-Comté pour construire des projets de protection de la nature.

Dans le Jura, de nouveaux partenariats en sensibilisation nature ont vu le jour avec le Parc naturel régional du Haut-Jura et la Communauté de communes du Pays des lacs. Depuis 2009, nous poursuivons nos séjours nature dans le Haut-Jura. Ces actions nous ont permis d'être visibles sur ces territoires et d'être contactés pour réaliser des

reportages télé diffusés sur France 3 : « Pourquoi chercher plus loin ? » et « Des racines et des ailes ». Le rythme soutenu se poursuit pour la communication, puisque nous avons recensé près de 300 passages dans la presse. En moyenne, nous avons publié deux actualités par semaine concernant la biodiversité en Franche-Comté sur notre site internet et en communiqué de presse. On peut également noter 6 passages dans la presse et 6 animations nature par semaine en moyenne.

Concernant la tenue des stands, le groupe local d'Audeux a constaté la fin d'un cycle, car la plupart des personnes sensibles ont été touchées et plusieurs sont venues se joindre au groupe pour la réalisation d'actions concrètes. Cependant, dans d'autres secteurs moins pourvus en stands (festival de la photo animalière à Ornans (25), Fête des vieux métiers à Fourg (25), Château de Montby (25), Maison de la ruralité à Noroy-le-Bourg (70), Fête de la Science à Mouchard (39), etc.), la présence des bénévoles de la LPO a été chaudement appréciée et permet une première rencontre avant une implication plus forte dans la vie de l'association.

Stand de la LPO Château de Montby © Georges Lignier



Sortie nature à Dampierre-sur-Doubs © Georges Lignier



Animation à Vital été à Besançon © Guillaume Petitjean



Rencontres territoriales et Écodeklik

Trois cents personnes, principalement du Pays horloger, ont fréquenté ces journées organisées par la Maison de l'environnement de Franche-Comté et ont été sensibilisées aux enjeux de l'environnement sur ce territoire. La première journée était réservée aux acteurs du territoire et aux professionnels tandis que la deuxième journée était destinée à tous les publics.

Le samedi, la journée « Ecodeklik », à destination du grand public avait pour buts de mettre en avant les spécificités du patrimoine naturel du Pays horloger, les enjeux et les actions de préservation de l'environnement sur ce territoire. La LPO Franche-Comté a réalisé une sortie « Les oiseaux des prairies » à Damprichard, un stand, une animation « En quête de biodiversité » (état des lieux de la diversité des milieux naturels présente au parc, sous forme d'enquête) et un atelier « Musique verte ».

Atelier musique verte de la LPO à Ecodeklik, dans le cadre des Rencontres territoriales de la MEFC © MEFC



Sur la piste des ENS du Doubs

Depuis 8 ans le Conseil général du Doubs encourage les actions pédagogiques en lien avec les sites naturels inscrits au réseau des Espaces naturels sensibles du Doubs. De multiples associations dont la LPO Franche-Comté animent ce dispositif par un soutien pédagogique, des sorties et des ateliers nature. Les projets de classes sont variés, à l'image des milieux naturels présents sur les ENS : faune et flore des pelouses sèches, traces et indices, le castor et les autres mammifères de la rivière, les oiseaux des falaises, la vie de la mare, les insectes de la forêt, arbres et arbustes du marais, les hirondelles, le bocage...

Depuis 2010, la LPO Franche-Comté a accompagné 56 classes d'écoles primaires et 16 de collèges pour une meilleure connaissance et prise en compte de la biodiversité locale. Ce dispositif montre l'intérêt constant des établissements scolaires pour les projets de découverte et de préservation de la nature de proximité.

Animation scolaire sur la piste des ENS du Doubs



Natura 2000 dans le PNR du Haut-Jura

Sept animations ont été organisées en 2014 pour découvrir la richesse faunistique, mais aussi la gestion des milieux naturels et les usages agricoles et touristiques dans les différents sites Natura 2000 que gèrent le PNR du Haut-Jura.

Nous avons proposé la découverte des amphibiens à Lavancia-Épercy, des reptiles à Lavans-les-Saint-Claude, des mammifères à Foncine-le-Haut ou des oiseaux à Viry et à Mouthe. Nous avons réalisé une animation en maraude sur le Mont d'Or, qui a permis de sensibiliser à la richesse de ce milieu de montagne, entre falaises, prairies et forêts. Un point fort restera sans doute la découverte d'une exploitation laitière à Reculfoz, grâce à l'accueil de la famille Michaud, qui a su échanger sur les usages de la ferme et la biodiversité dans ces espaces de pré-bois et de prairies à murgers.

Animation en pré-bois dans le PNR du Haut-Jura © Guillaume Petitjean



3 Accompagner les territoires, les acteurs et les sites

Axe I : Partager notre expertise et nos savoir-faire

En bref...

La LPO Franche-Comté réalise une grande part de son activité dans l'accompagnement d'acteurs publics ou privés sur leurs territoires (État, Conseils généraux, collectivités locales, établissements publics, entreprises, associations locales, etc.) dans le cadre de conventions de partenariats ou de prestations.

Notre travail s'est poursuivi avec ERDF autour de la prise en compte des cigognes, en lien avec le réseau de distribution, de même que notre accompagnement d'Habitat 25 autour de la problématique de prise en compte des espèces cavernicoles (essentiellement hirondelles de fenêtres et martinets noirs) dans le cadre de la rénovation de façades ou de la destruction d'immeubles.

Notre accompagnement de la société Holcim sur la définition d'enjeux et aménagement de milieux favorables à

la biodiversité s'est poursuivi et vise notamment, sur les gravières en exploitation ou en phase de réaménagement finale (Vincent, Saint-Loup-sur-Semouse, Breurey-lès-Faverney, Lure) avant une prochaine restitution des sites aux collectivités, à anticiper la suite de la gestion entreprise en lien avec les acteurs concernés.

Dans le domaine agricole, la LPO poursuit son travail avec le groupe Désia 25 autour du diagnostic et de la prise en compte du patrimoine naturel à l'échelle des exploitations et a en outre poursuivi l'accompagnement à la définition d'un projet d'agro-écologie dans le Sud-Est de la Haute-Saône (territoire de Villersexel, Vesoul et Noroy-le-Bourg) auquel a répondu l'association BORPLACAL, en lien avec la Chambre d'agriculture de Haute-Saône notamment.

Les expertises et accompagnements impliquant des requêtes, analyses ou synthèses sur demande ont été nombreuses et de nature variable :

- 20 réponses à l'État et aux opérateurs Natura 2000 ;
- 15 réponses à des partenaires conventionnés et animation des observateurs (stage) ;
- 17 autres réponses diverses.

Un travail d'actualisation du diagnostic de la biodiversité a démarré avec le Syndicat mixte Doubs Pays horloger dans le cadre de la préfiguration d'un futur Parc naturel régional. La LPO coordonne un groupe de structures associatives pour accompagner le territoire dans son projet de charte du Parc.

Travail avec Habitat 25 sur les hirondelles de fenêtre © Daniel Ronfort



Accompagnement du projet de PNR du Pays horloger © Patrick Brouot



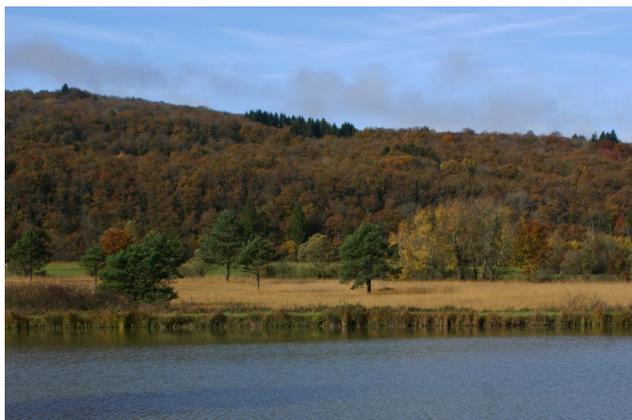
Espaces naturels sensibles du Jura

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique des Espaces naturels sensibles (ENS), le département du Jura a sollicité un accompagnement technique et scientifique du CBNFC-ORI et de la LPO Franche-Comté sur les enjeux biodiversité dans le choix des futurs sites. D'autres structures ont également été associées : GTJ, Fédération de pêche, ONEMA, Fédération de chasse, CEN Franche-Comté. La LPO a assuré une coordination technique.

Plusieurs critères sont pris en compte pour leur définition : état des connaissances, nombre d'espèces patrimoniales classées sur listes rouges, responsabilité départementale du Jura, approche par milieu, fonctionnalité des habitats et périmètre ZNIEFF existants.

Au final, 116 secteurs ont d'abord été identifiés. D'autres critères (état de conservation du site, menaces anthropiques, appropriation locale, situation foncière et potentiel de valorisation pédagogique) ont été étudiés par le comité technique afin de réduire à 70 sites environ.

Les prairies de Praille, préssenti en site prioritaire pour les ENS du Jura © Guillaume Petitjean



Plan de gestion de la gravière d'Osselle

La gravière d'Osselle (25) fait l'objet de travaux depuis plusieurs années entre Granulats du Doubs et la LPO Franche-Comté. En 2014, la LPO a rédigé un plan de gestion pour l'Étang Morbier et les prairies attenantes. Une convention de partenariat est en cours de signature, avec le carrier et le SAEP Byans-sur-Doubs (futur propriétaire des prairies pour un puits de captage), afin de conforter la vocation écologique du plan d'eau. Des inventaires ornithologiques et herpétologiques ont été réalisés. Le site est d'importance pour les oiseaux d'eau en période hivernale. En nidification, une importante colonie de plus de 200 couples d'hirondelle de rivage a été identifiée et préservée sur la gravière.

La diversification des milieux humides et aquatiques, la gestion extensive des prairies et des berges du plan d'eau, le maintien et le rajeunissement de falaises sablonneuses ainsi que de placettes minérales, une garantie de quiétude pour les espèces et un schéma d'interprétation cohérent, seront autant d'objectifs à atteindre pour le site.

Hirondelles de rivage à la gravière d'Osselle © Jean-Philippe Paul



EDF Mouthier

Pour rénover le barrage situé entre Ouhans et Mouthier-Haute-Pierre, des survols d'hélicoptère ont été menés par EDF pour transporter du matériel. Fréquentées notamment par le faucon pèlerin, les gorges de la Loue présentent une sensibilité écologique à prendre en compte dans la planification des travaux. EDF a donc fait appel à la LPO pour l'assister dans cette tâche.

La LPO a mené des inventaires pour identifier les secteurs et les périodes de la journée les plus sensibles pour les oiseaux. Pour limiter le dérangement, les opérations ne débutèrent qu'après la période d'envol des jeunes de faucon pèlerin et de grand-duc d'Europe, et les trajectoires de vol limitèrent le temps de parcours au-dessus de la vallée et le survol à moins de 250 m des gorges et de la canopée. Pour réduire le risque de collision en période migratoire, il a été préconisé de réaliser les rotations d'hélicoptère par bonnes conditions météorologiques afin que les migrateurs puissent ajuster leur trajectoire de vol pour éviter l'hélicoptère.

Limitation des vols d'hélicoptère utilisé pour le chantier EDF de Mouthier-Haute-Pierre © Noé Bourguet



En bref...

L'investissement des bénévoles et des groupes locaux a été essentiels pour la réalisation de nos activités et portés sur les différents axes du projet associatif de la LPO Franche-Comté.

Concernant l'observatoire, les bénévoles se sont investis sur l'organisation de sessions de formation naturaliste débutant. L'investissement a été très important concernant les diverses prospections spécifiques et enquêtes. On peut citer le suivi de la reproduction de la chevêche dans différents secteurs régionaux, le suivi quotidien de la migration automnale à Pont-de-Roide, la participation des groupes au comptage Wetlands des oiseaux d'eau, ou encore l'enquête Effraie des clochers. Les groupes locaux ont participé à l'organisation des réunions des observateurs dans les différents départements de Franche-Comté, ainsi que de la rencontre annuelle chevêche.

Du côté de la conservation, le bénévolat a été très fort sur la participation au PRCE Chevêche (poursuite des enquêtes sur la répartition de l'espèce et participation à l'animation locale du PRCE pour la gestion des milieux et la pose et le suivi de nichoirs), mais aussi sur la protection des hirondelles de fenêtre, sur les actions refuges LPO, la mobilisation sur les chantiers (Pagney, Écopole de Desnes, etc.), et en ce qui concerne le montage d'une action de protection des amphibiens sur le Pays de Montbéliard en complément des actions réalisées depuis de nombreuses années à Pontcey. Le groupe d'Audeux a participé activement au programme Biodiversité'haie en lien avec France nature environnement Franche-Comté.

En ce qui concerne la sensibilisation, on peut citer la mise en place d'une page Facebook dans le Pays de Montbéliard, le mini-site du groupe d'Audeux, mais aussi une communication directe dans la presse régionale.

Les groupes de bénévoles ont organisé bon nombre de sorties nature : sur des sites ENS du Doubs, en lien avec des associations locales (moyenne vallée de la Loue, journée à Noroy-le-Bourg), ainsi que des sorties de découverte des oiseaux à l'extérieur de la région, en Suisse notamment. Les bénévoles sont également intervenus en milieu scolaire, en lien avec les professeurs des écoles sur le Pays de Montbéliard.

Les partenariats ont été très nombreux avec d'autres acteurs : Maison de retraite à Besançon, association DEFI Bois à Mouchard, et bien sûr, les très nombreuses structures qui ont participé et organisé Nature en fête à Vesoul et Port-sur-Saône, l'Adapei de Haute-Saône en tête.

Groupe local de Lons à la Fête de la Science © Frédéric Crimmers



Groupe local d'Audeux en sortie nature © Jean-Claude Chatelain



Les trésors du Marais

La LPO Franche-Comté a organisé le samedi 24 mai un jeu de piste au marais de Saône pour faire découvrir la faune et la flore typique de cette vaste zone humide, sa diversité paysagère, ses fonctions hydrologiques...

30 participants, petits et grands, ont profité de cette animation. 10 animateurs bénévoles du groupe local Besançon/Montfaucon se sont mobilisés pour guider les équipes et leur faire vivre de nombreuses activités : rallye photo, identification et utilisations des arbres du marais, parfums et autres propriétés surprenantes des plantes, écoute des oiseaux, observation des petites bêtes aquatiques, le circuit de l'eau, la gestion écologique du site.

Cette action fut très formatrice pour les guides du groupe local Besançon/Montfaucon. Chacun a su faire parler sa passion et sa vision de la nature. Cet événement a donné lieu à deux diffusions dans le journal télévisé régional (2014 et 2015).

Fête de la nature au Marais de Saône © Daniel Ronfort



Nature en fête - Biodiversité et handicap

Les 11 et 12 octobre a eu lieu à Port-sur-Saône la 2^e édition de Nature en Fête avec pour thème « Biodiversité et handicap », organisée par l'Adapei de Haute-Saône et la LPO Franche-Comté, grâce au groupe local de Vesoul.

Le prétexte de ce week-end était de signer une convention de partenariat entre l'Unapei (union des 300 Adapei de France qui accompagne 180 000 personnes porteuses de handicap, 70 000 salariés au sein de 3100 établissements, ainsi que 60 000 bénévoles), et la LPO, avec son fort réseau national.

On retiendra la présence de Mme Kbayaa, présidente adjointe de l'Unapei, d'Allain Bougrain Dubourg et de Josef Schovanec, parrain de la manifestation. Près de 1500 visiteurs ont participé aux projections au cinéma Le Majestic à Vesoul et à la grande journée nature à Port-sur-Saône, grâce au soutien de la Communauté de communes Terre de Saône.

Nature en fête, deuxième édition © Léna Marchiset



Formation

En 2014, deux cycles de formation naturaliste ont été conduits par les groupes locaux d'Audeux et du Pays de Montbéliard. Les séances en salle ont alterné avec celles sur le terrain pour que les 18 participants (9 dans chaque cycle) bénéficient des bases (et parfois plus...) leur permettant de participer à la connaissance des oiseaux en région. Le groupe de Besançon a mis en place une « post-formation », consistant en une découverte de nouveaux lieux et de leurs espèces emblématiques. Une journée de formation sur les amphibiens et les reptiles a eu lieu au sein du groupe local du Pays de Montbéliard. Enfin, une courte formation a eu lieu auprès du personnel d'encadrement sportif de la base nautique de Bellecin, au bord du lac de Vouglans, pour sensibiliser à la préservation des espèces spécifiques de ce milieu à la frontière entre pelouse sèche et lac. Ce projet s'intègre dans la mise en place d'un refuge LPO sur cette propriété du Conseil général du Jura.

La formation naturaliste dans les groupes locaux © Georges Lignier



5 Développer les refuges LPO et le partenariat

Axe II : Mobiliser toutes échelles

En bref...

En 2014, la LPO Franche-Comté compte près de 400 refuges LPO particuliers, 36 refuges personnes morales parmi lesquels 28 refuges « Mon établissement » (scolaires ou accueil de public) et 8 refuges collectivités.

L'accompagnement des collectivités s'est poursuivi autour des refuges LPO de la Ceinture verte du centre ancien de Besançon (Ville de Besançon), de la Saline royale d'Arc-et-Senans (Conseil général du Doubs et Établissement public de coopération culturelle) pour l'évaluation des actions menées sur le refuge depuis 5 ans, de l'étang des Forges à Belfort (Communauté d'agglomération belfortaine) où un accompagnement a été réalisé autour

d'actions de restauration de mares et de la Base nautique de Bellecin (Conseil général du Jura) pour des actions de formations des animateurs et de suivi pédagogique autour des propositions de gestion.

L'évaluation des actions mises en œuvre par la Communauté d'agglomération de Vesoul dans le cadre de la démarche Refuge LPO sur le lac de Vesoul-Vaivre, initiée en 2011, aurait du se faire cette année. Cependant, la collectivité n'a pas donné suite à notre proposition

Un certain nombre de refuges LPO ont été validés en 2014 : Musée des Maisons comtoises de Nancray (25),

Parc de la Grotte à Saint-Vit (25) et verger communal à Champvans (39). Pour le musée de Nancray, les opérations d'accompagnement ont démarré en 2014 avec un appui technique à la construction d'un jeu de piste sur les oiseaux liés au bâti et à l'environnement agricole et à une formation à l'organisation d'un atelier de construction de nichoirs thématique. L'accompagnement se poursuivra en 2015 dans le cadre de la réalisation d'un plan de gestion du site. En ce qui concerne les autres refuges, notre accompagnement se déroulera en 2015.

Prairie naturelle dans le refuge LPO de la Saline royale d'Arc-et-Senans (25) © Guillaume Petitjean



Visites de refuges LPO autour d'Audeux

En 2014, les bénévoles du groupe local d'Audeux ont visité 5 refuges, tous aussi différents les uns des autres et répondant plus ou moins à la faveur de la biodiversité, tout en respectant la charte des refuges.

Les terrains peuvent être pratiquement vierges, sans plantation, mais respectant bien l'environnement et favorisant la vie de la faune sauvage (tas de bois, haies champêtres, mare, etc.), ou très fournis en végétation, mais toujours dans le même esprit (fleurs et plantes mellifères, abris pour la faune, murs en pierres, nichoirs, mangeoires, etc.). Lorsqu'il y a potager, la terre est travaillée naturellement. Quelques questions se posent sur les jardins à vocation principale horticole.

À la fin de chaque visite, une pochette contenant l'adhésion aux refuges, une liste non exhaustive des plantes mellifères (essentiellement vivaces) et nos coordonnées est remise au propriétaire.

Visite de refuges LPO © Monique Faivre



Refuge LPO à l'Étang des Forges

Suite aux échanges et aux rencontres avec la Ville de Belfort et la Communauté d'agglomération belfortaine, nous avons défini la poursuite du partenariat et de l'évaluation de la démarche prévue en 2015. Dans le cadre de la restauration d'un réseau de mares, les travaux 2014 ont débuté mi-novembre par de l'abattage et du broyage de ligneux, puis par des travaux de curage et de création de nouvelles mares.

Deux sorties nature, animées par des bénévoles du groupe local LPO de Belfort, ont eu lieu le 20 septembre, à la demande de la Ville de Belfort, dans le cadre des Journées européennes du patrimoine pour observer les oiseaux du site, d'abord sur la rive nord de l'étang (Cornée-Observatoire) puis du côté de la roselière. Onze personnes ont ainsi pu observer, entre autre, le balbuzard pêcheur.

Travaux de création de mare dans le refuge LPO de l'Étang des Forges © Catherine de Saint-Rat



Convention de partenariat avec la Chambre régionale d'agriculture

Faisant suite à des rencontres de 2012, des réunions ont été organisées en 2014 et 2015 entre la LPO Franche-Comté et la Chambre régionale d'agriculture. Il s'agissait d'une démarche partenariale afin de répondre, dans un esprit de dialogue et de coopération, aux préoccupations et aux attentes concernant les synergies à trouver entre préservation de la biodiversité et maintien d'une activité agricole durable. Une convention de partenariat qui sera signée au premier semestre 2015 a été validée autour de quatre volets : partage et diffusion des enjeux, co-médiation, accompagnement mutuel sur les projets et programmes respectifs et développement de programmes communs.

Un article traitant des oiseaux et des milieux agricoles, cosigné par la CRA et la LPO, a été validé. Sa diffusion est prévue dans un prochain LPO Info et les journaux agricoles des trois départements.

Rencontre agriculteur/LPO sur le terrain © Guillaume Petitjean



6 Mettre en œuvre des plans d'action

Axe III : Agir pour les oiseaux et la biodiversité

En bref...

Nos actions se sont poursuivies sur les espèces cibles (milan royal, pie-grièche grise, oiseaux des zones humides agricoles, chevêche d'Athéna, crapaud calamite, couleuvre vipérine), en concertation avec les gestionnaires, propriétaires et exploitants agricoles.

Concernant le crapaud calamite, en continuité des années précédentes, les sites d'intervention pour 2014 sont localisés dans les vallées de la Saône et de la Seille. Un porté à connaissance pour un site en cours d'urbanisation a été poursuivi à Champagnole (39), en lien avec Jura nature environnement, le PNR du Haut-Jura, l'ONCFS et la DREAL Franche-Comté, et des orientations techniques ont été fournies à l'Association de protection du Val du Drugeon (APVD), œuvrant pour la prise en compte de l'espèce sur la ZAC de Pontarlier. Deux nouvelles stations de couleuvre vipérine ont été identifiées le long du Doubs

et les actions de la LPO Franche-Comté se sont orientées vers le conseil et l'accompagnement d'acteurs pour la meilleure prise en compte de l'espèce.

Depuis 2006, la LPO Franche-Comté mène des actions en faveur du milan royal à partir d'une déclinaison régionale du plan de restauration nationale : suivi des populations nicheuses intégrant la protection des sites de nidification, programme de baguage/marquage, suivi de la migration au Fort des Roches de Pont-de-Roide, suivi de l'hivernage, etc. Sur l'initiative du Syndicat mixte de la Loue, une nouvelle zone échantillon a vu le jour sur le périmètre du site Natura 2000 Loue-Lison qui porte donc à trois le nombre de zones suivies dans le département du Doubs.

Le groupe d'experts « Campagnols » auquel participe la LPO Franche-Comté, se réunit de nouveau depuis l'au-

tomne dernier sous l'égide de la DRAAF et de la DREAL pour appliquer l'arrêté interministériel du 12 mai 2014 portant sur les nouvelles modalités d'emploi de la bromadiolone dans le cadre de la lutte contre les rongeurs champêtres (campagnol terrestre et campagnol des champs). Ce groupe a notamment pour objet de fournir un outil d'évaluation du risque d'impact de l'usage de la bromadiolone sur la faune sauvage non cible. L'outil d'aide à la décision ainsi élaboré pourra être transposé, avec adaptation au contexte local, à l'ensemble des régions ayant recours à la lutte chimique contre les campagnols.

Le partenariat qui se met en place entre la LPO Franche-Comté et la Chambre Régionale d'Agriculture autour du partage et de la diffusion des enjeux et de la définition de pistes de projets communs, devrait permettre d'identifier les territoires et acteurs mobilisables.

Crapaud calamite © Julien Aït-Ei-Mekki



Milan royal © Vincent Romera



Campagnol terrestre © Louis Eloy



Un Plan national d'actions pour la Pie-grièche grise

Mis en œuvre par la LPO Franche-Comté au niveau régional, où cet oiseau ne compte désormais plus qu'une dizaine de couples nicheurs en 2014 et moins de 70 hivernants les actions du Plan national d'actions s'articulent autour de trois grands axes :

- Améliorer les connaissances sur les populations ;
- Mettre en œuvre des mesures de conservation ;
- Sensibiliser les acteurs locaux.

Cet oiseau est tributaire des pratiques agricoles offrant une diversité de milieux (prairies humides ou sèches avec haies et bosquets notamment, riche en proies). Les suivis ont permis d'identifier les bastions de l'espèce, sur les premiers plateaux du Doubs et du Jura, en période de reproduction et en période hivernale. La sensibilisation des acteurs agricoles était ensuite de mise par la diffusion d'une plaquette, de courriers et des rencontres de terrain. Pour poursuivre et appuyer la prise en compte de l'espèce dans les exploitations, le Syndicat mixte de la Loue, opérateur et animateur du site Natura 2000 « Vallées de la Loue et du Lison », a proposé, en collaboration avec la LPO une zone prioritaire Pie-grièche grise (Échevannes, Lavans-Vuillafans et Vernierfontaine), dans le cadre des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC). Les agriculteurs pourront y contractualiser en 2015 des mesures favorables à l'espèce en contrepartie d'aides financières : entretien des haies et des bosquets, mise en place de bande refuge, suppression de la fertilisation et ajustement de la pression de pâturage.



Pie-grièche grise © Jean-Philippe Paul

Plan régional de conservation des oiseaux des zones humides agricoles

Le nombre de jeunes vanneaux produits grâce aux mesures de protection n'a jamais été aussi élevé ; et la météo a souri : en vallée de l'Ognon, deux réussites de reproduction chez le courlis cendré (envol de juvéniles) ont été enregistrées (particulièrement difficiles à observer en contexte prairial).

Cependant la population nicheuse de vanneaux de Haute-Saône se réduit. Le déclin entre 2013 et 2014 est de l'ordre de 25 à 45 % et près de la moitié de cette population est sous « assistance ». Quant aux populations de courlis cendré, l'effectif nicheur suivi en vallée de l'Ognon est stable et son avenir est moins préoccupant à court terme : un PAEC porté par la Communauté de communes du Grand Dole et animé par la LPO va permettre aux exploitants de contractualiser en 2015 des mesures favorables à l'espèce sur le territoire de Thervay qui abrite la moitié de la population de la basse vallée. La LPO complètera le dispositif avec la mesure « fauche centrifuge » ou « fauche au 15 juin » du PRCE permettant de manière plus souple et plus réactive et en complémentarité des MAEC de protéger un plus grand nombre de nichées.

Le rôle des genêts a bénéficié de mesures « flash » financées sur des fonds issus du partenariat entre CEMEX et la LPO France : situées à l'intérieur du périmètre d'un site Natura 2000 (forêts, corniches calcaires, ruisseaux et de Vulvoz à Viry ; bassin du Dugeon), les parcelles indemnisées n'étaient pas couvertes par une MAET. L'espèce n'aura été observée qu'en altitude cette année.

Programme régional de conservation de la chevêche d'Athéna

Le réseau, formé des groupes locaux, des bénévoles et de l'équipe salariée, a poursuivi sa structuration, par une « Rencontre régionale Chevêche » (seconde édition), lieu de partages d'expériences et d'orientation du programme, associée à la conception de méthodes de travail et outils communs pour la région.

La dynamique des prospections bénévoles a permis d'améliorer la connaissance de sa répartition avec 47% des 1225 communes jugées potentiellement favorables prospectées depuis le début des enquêtes. Le suivi des cavités en période de reproduction a également pris de l'ampleur.

Parallèlement, les opérations de conservation conduites correspondent à plus de 20 ha pour 22 gestionnaires de terrain participants, sur 5 secteurs différents. Les parcelles sont incluses au programme sur plusieurs niveaux d'engagement possibles (suppression de pesticides, maintien de vieux arbres et arbres morts, de bandes enherbées fauchées tardivement, pâturage extensif, plantations de fruitiers, d'arbres isolés, etc.).

Couplant acquisition de connaissance et opérations de conservation, le PRCE Chevêche est conduit en lien avec les collectivités et les associations de protection de la nature et de pomologie locales, les structures voisines (LPO Alsace et Collectif Chevêche Ajoie) et l'Université de Franche-Comté.



Fauche à cheval avec le Centre Omnisport de Besançon et les Chantiers départementaux (chantiers d'insertion)
© Cyrielle Bannwarth

Ancienne gravière de Pagney

2014 est marquée par une évolution notable du partenariat par un portage des opérations désormais assuré par le SMAMBVO (Syndicat mixte d'Aménagement de la moyenne et basse vallée de l'Ognon), en appui de la commune. La LPO poursuit l'accompagnement technique des mesures mises en œuvre dans le cadre du plan de gestion 2012-2016 du site.

Le suivi ornithologique annuel a été conduit par la mise en œuvre des IPA, d'un suivi spécifique des espèces patrimoniales et d'un suivi hivernal (Wetlands international).

Les principales mesures de gestion ont été la fauche tardive et exportatrice des berges de la gravière, réalisée manuellement (chantier d'insertion) et à l'aide de chevaux, et un chantier nature, réunissant 18 bénévoles, afin d'intervenir sur l'île en faveur du vanneau huppé.

Enfin, la gestion conservatoire de l'ancienne gravière de Pagney s'insère dans la perspective d'un vaste site de conservation des milieux alluviaux de ce secteur de la vallée de l'Ognon, alliant les départements du Jura, du Doubs et de Haute-Saône, et pour lequel une étude d'opportunité a été lancée en 2014 par l'EPTB Saône et Doubs.

Faits marquants sur la Réserve naturelle nationale du Sabot de Frotey

Jusque vers 1965, les pelouses sèches de l'actuelle Réserve ont été pâturées par des vaches, moutons et chèvres, puis le site fut abandonné. En 2000, un pâturage ovin extensif a été réintroduit qui s'est poursuivi en 2014 avec des effets positifs pour les pelouses, en particulier une diversification de la hauteur et de la densité du tapis herbacé.

Une première étude des chauves-souris a été menée sur la réserve par la CPEPESC. Parmi les 11 espèces sur 21 connues en Haute-Saône, il faut retenir la présence de 5 espèces d'intérêt communautaire : la barbastelle, le murin à oreilles échancrées, le murin de Bechtstein, le petit rhinolophe et le grand rhinolophe.

Un chantier bénévole de réduction manuelle de prunelliers le 18 octobre a été l'occasion de la découverte du phanéroptère méridional, sauterelle en expansion depuis une quinzaine d'années dans la région à partir des centres urbains.

Après sa nidification réussie en 2008 et 2009 puis 2013, le faucon pèlerin s'est de nouveau reproduit avec succès sur la Réserve (2 jeunes).

Le troisième plan de gestion (2014-18) a été approuvé à l'unanimité le 25 février par le comité de gestion puis par le préfet de Haute-Saône le 23 avril 2014 (le plan est accessible via le site internet de la DREAL Franche-Comté).

Des chèvres sur la Réserve

Il manquait une action complémentaire par des chèvres sur les jeunes ligneux. Début octobre 2014, durant 5 jours, 10 chèvres (de race rustique Auvergne) ont été installées sur un parc électrifié ceinturant 1 ha du corridor écologique de pelouse, créé récemment dans le peuplement de pins noirs du plateau. Quelques faits ressortent : les ronces sont très consommées, de même que les rejets de prunelliers et aubépines (le buis a été très vite délaissé), le brachypode (graminée dynamique sur les lisières) est bien consommé, les fleurs (héliantheme jaune, scabieuse, etc.) ne sont pas systématiquement mangées. L'écorce du tronc des quelques arbres et grands arbustes a été préservée par un manchon de buis. Cette expérience intéressante sera sans doute renouvelée comme alternative au gyrobroyage des rejets ligneux.

Faucon pèlerin © Jean-Philippe Paul



Phanéroptère méridional © Christian Chirio



Pâturage caprin © Christian Chirio



En bref...

Dans le domaine du plaidoyer, l'année 2014 a été marquée par notre mobilisation dans le cadre de l'élaboration du Schéma régional de cohérence écologique (SRCE) par l'État et la Région. Il vise à définir la trame verte et bleue à travers le territoire. Cette trame, qui est composée des continuités biologiques, est essentielle pour la pérennité de la biodiversité, d'autant plus dans un contexte de changement climatique. La LPO Franche-Comté a œuvré pour une meilleure prise en compte des enjeux biodiversité dans un contexte difficile : défiance des acteurs socio-économiques, problèmes méthodologiques et difficultés d'appréhension de la problématique des continuités biologiques en particulier mais aussi de la biodiversité en général. Le manque de lisibilité des mesures associées aux cartographies des réservoirs de biodiversité et des corridors n'ont pas permis un travail rigoureux et serein.

En revanche, le plan d'actions associées au SRCE nous indique des pistes de travail constructives, plutôt bien partagées dans la région. Si le SRCE est une démarche importante, issu de la dynamique du Grenelle de 2009, il nous faut constater que notre région rurale en moyenne montagne, marquée par l'importance des prairies, des éléments fixes du paysage (même si ils sont en régression marquée), et des forêts mérite une approche plus globale qu'un SRCE trop centré sur les enjeux de continuité biologique. Cette problématique n'est réellement saillante en Franche-Comté qu'aux abords des plus grosses agglomérations et sur l'axe Rhin-Rhône (A39, Ligne LGV, etc.). Aussi, il importera à l'avenir d'examiner et de mieux définir les enjeux et les programmes à mener pour la biodiversité à mener dans le cadre d'une stratégie régionale de

biodiversité, avec une approche plus globale et plus mobilisatrice.

Le CESER a encore mobilisé notre président tout au long de l'année mais la biodiversité a été peu abordée dans cette instance (à part en lien avec le SRCE). Les problématiques traitées actuellement sont beaucoup plus générales, en lien avec les profondes mutations socio-économiques et les enjeux actuels (crise économique, mutation par l'e-économie, enjeux sociaux et d'aménagement du territoire et transition énergétique) mais permettent à la fois aux conseillers du CESER spécialistes de l'environnement de s'imprégner de l'ensemble des problématiques régionales (aménagement, économie, social, culture) et à la fois à l'ensemble de cette instance d'échanger avec des spécialistes de l'environnement démontrant le lien permanent entre notre environnement et notre vie quotidienne.

Cœur de biodiversité dans le bassin du Drugeon
© Samuel Maas



Arrachage de haie, lignes électrique, comment concilier aménagement du territoire et biodiversité © Dominique Delfino



Une bien mauvaise nouvelle pour la biodiversité à Malbouhans

Concernant la ZAC Arémis sur le site militaire de Malbouhans, nous avons été très déçus de la décision de la cour d'appel de Nancy qui a remis sur les rails le projet de ZAC qui entraînera un impact sans précédent sur la biodiversité au niveau régional (disparition d'une population clé de tariers des prés, atteintes fortes aux populations d'insectes très menacés, destruction d'habitats rares et menacés). Nos actions depuis plus de 10 ans sont aujourd'hui annulées et le site et sa biodiversité exceptionnelle sont plus que jamais menacés en dépit d'un Schéma de régional de cohérence écologique (SRCE). Quelle cohérence écologique dans la destruction d'un réservoir de biodiversité unique en région ? Qui peut croire qu'une ZAC ne sera pas une atteinte sans précédent à la biodiversité, sur un site reconnu unanimement pour sa biodiversité exceptionnelle, y compris par les aménageurs eux-mêmes ?

Les atteintes à la biodiversité par les chasseurs ne faiblissent pas

Du côté des contentieux, trois dossiers marquent l'année pendant que l'affaire de destruction d'espèces protégées sur le site de la Fédération des Chasseurs de Haute-Saône à Noroy-le-Bourg (70) est auprès du juge d'instruction, une procédure généralement longue. Rendez-vous en 2015 pour la suite de cette affaire sans précédent.

Une affaire à Châtenois (39) impliquant des chasseurs de l'ACCA détruisant des buses variables a donné lieu à une plainte de notre association, sachant que l'affaire participe du même mouvement contre les prédateurs par les chasseurs que les graves atteintes constatées à Noroy-le-Bourg. Le jugement de janvier 2015 a sanctionné les fautifs avec une lourde amende et un retrait de permis.



Buse piégée et tuée à Châtenois (39) © ONCFS SD39

Communiqué de presse contre la promotion du piégage en milieu scolaire et périscolaire

Communiqué de presse

LPO Franche-Comté
7 rue Voinet - 25000 Besançon
03 81 50 43 10 - franche-comte@lpo.fr
http://franche-comte.lpo.fr

Janvier 2014

Contact :
François Rey-Demanou / LPO Franche-Comté
06 70 96 20 71 - francois.rey@demaneau@yahooc.fr

Leçon de piégage à de jeunes enfants...
...ou comment apprendre à donner la mort par un bel après-midi d'hiver à Mandrevilliers (70)

L'article de presse de l'Est Républicain en date du 30 novembre 2013 nous apprend que de jeunes enfants du pôle périscolaire d'Echenans-Sous-Mont-Vaudouze (70) ont passé un après-midi à construire des niches pour les installer plus tard en saison forestière. Cette initiative est bien sûr la bienvenue pour la LPO Franche-Comté. Mais une petite chose de l'article nous apprend que des piégeurs agréés ont "donné une leçon de piégage" aux enfants du périscolaire. La LPO Franche-Comté ne peut rester insensible à cette "initiation" à la destruction de la faune.

Ainsi, le rôle de cette animation tenue par la Fédération de chasse de Haute-Saône est clairement identifié : faire découvrir la chasse et le piégage aux enfants. Sous prétexte de faire construire des niches aux jeunes enfants du pôle périscolaire, les piégeurs leur apprennent comment détruire la faune sauvage en la piégeant.

Cette influence exercée par des adultes sur de jeunes enfants pour promouvoir le piégage et la chasse est en complète contradiction avec la position de neutralité que doit avoir un groupe périscolaire en charge d'éveiller l'esprit d'enfants.

La LPO Franche-Comté s'est immédiatement inquiétée et a écrit un courrier au préfet dans lequel elle l'avertit de ces agissements d'un autre temps et du danger pédagogique et éducatif de cette action.

Au vu de l'affaire de Noroy-le-Bourg et notamment de la mise en examen des 4 cadres de la Fédération des chasseurs de Haute-Saône pour destruction d'espèces protégées par piégage notamment, la LPO Franche-Comté est stupéfaite que cette structure soit encore en situation de réaliser des actions d'éducation à l'environnement et que des pouvoirs publics fassent appel à elle.

Ainsi, en début d'année nous avons fait une communication « Destructions d'espèces protégées à répétition, ça suffit ! » pour protester contre la recrudescence des destructions d'espèces protégées par les chasseurs et demander aux Fédérations des chasseurs d'éclaircir leurs positions et de mettre en cohérence discours et actes.

Dans le même registre la LPO Franche-Comté a informé largement de notre opposition aux « leçons de piégage » des chasseurs, notamment de la Fédération des chasseurs de Haute-Saône (alors que leurs dirigeants sont gravement mis en cause dans l'affaire de Noroy-le-Bourg) en milieu scolaire et périscolaire.

Mieux communiquer sur la banalisation de nos paysages grâce à nos connaissances

La publication du premier « Indice Région Vivante » construit avec nos connaissances acquises entre 1990 et 2012 sur plus de 150 espèces, en concordance avec l'actualisation de son homologue mondial le « Living Planet Index » (Indice Planète Vivante) du WWF a été médiatisé. La communication sur la banalisation de nos paysages, de nos peuplements d'oiseaux et donc de notre environnement doit tous nous alerter. En effet comment être fier de la qualité et de l'originalité de notre territoire s'il se banalise ? Comment produire des produits agricoles de qualité, distinguables d'entre les autres à partir d'un territoire banalisé ?

Un jugement exemplaire

À Faverois (90), un exploitant d'un étang a incendié une roselière en pleine saison de nidification. Faits aggravant, cet exploitant bénéficiait d'aides publiques pour la gestion écologique dans le cadre du réseau Natura 2000. Il a été condamné et a dû rembourser les aides publiques de l'État et de l'Europe au vu des faits.

Rapport financier

Les produits s'élèvent à 688 095 euros tandis que les charges se chiffrent à 725 631 euros, dégageant un déficit de 37 536 euros. Ainsi, le résultat économique de la structure est problématique dans la mesure où c'est le troisième résultat négatif, se traduisant par une fragilisation forte de nos fonds propres, menaçant ainsi notre pérennité.

Globalement, un respect des budgets des projets par l'équipe salariée constitue un progrès mais nos financements ne permettent pas de couvrir nos charges correspondant à nos projets. Le manque de produits, d'environ 40 000 euros est aujourd'hui patent.

Notre activité est sous-financée d'une part en raison des temps de coordination et d'encadrement pas assez pris en compte dans nos coûts de projet (heure à imputer aux projets et/ou coût horaire sous-évalué) et d'autre part en raison du besoin de développement de partenariats et de nouvelles actions.

Cette phase critique de l'association conduit maintenant la LPO Franche-Comté à des décisions lourdes pour retrouver un équilibre (augmentation du coût horaire, non remplacement, voire licenciement dans les mois à venir). Mais les mesures à prendre seront difficiles à mettre en œuvre car contradictoires. De nombreuses mesures visant à diminuer les charges ou augmenter les

produits seront un frein au développement de partenariats et de nouveaux projets, pourtant essentiels au vu des demandes de nos principaux partenaires (notamment Région Franche-Comté et DREAL) et au vu de la période de grands changements à venir. Il est crucial que, dans les mois à venir, nos principaux partenaires prennent en compte notre problématique de sous-financement au regard de nos actions.

Bernard Marchiset

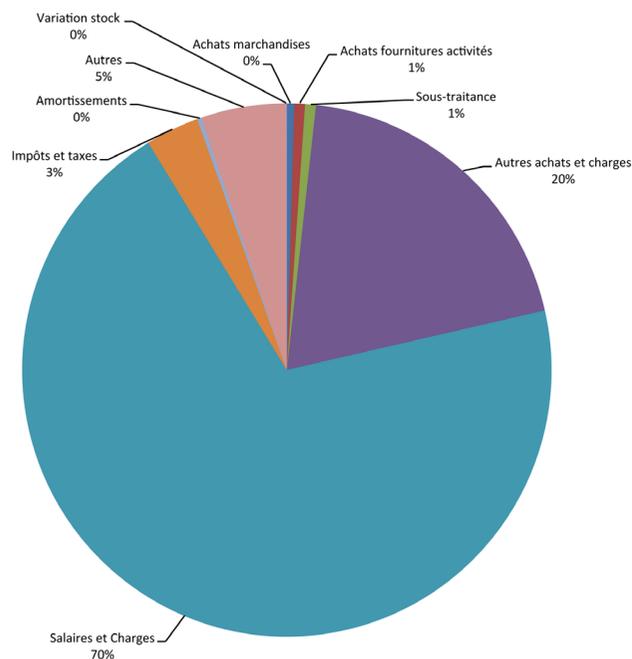
Trésorier de la LPO Franche-Comté



| Comptes de résultat 2014 (en euros) | | | | | |
|--|----------------|----------------|--|----------------|----------------|
| Charges | 2014 | 2013 | Produits | 2014 | 2013 |
| Charges exploitation | 673 930 | 673 816 | Produits exploitation | 616 494 | 628 346 |
| Achats | 3 046 | 6 899 | Ventes de marchandises | 7 399 | 5 485 |
| Variation stocks | -313 | -513 | Prestations | 146 394 | 140 608 |
| Autres charges externes | 141 411 | 175 491 | Production stockée | - | - |
| Impôts et taxes | 22 021 | 32 244 | Production immobilisée | - | - |
| Charges de personnel/Charges sociales | 470 989 | 432 877 | Subventions | 434 179 | 455 492 |
| Autres charges de gestion courante | 5 649 | 59 | Autres produits de gestion | 4 930 | 6 352 |
| Dotation aux amortissements et provisions | 31 128 | 26 759 | Reprise sur amortissements et provisions | 23 592 | 20 409 |
| Charges financières | 6 221 | 4 248 | Produits financiers | 1 | 65 |
| Charges financières | 6 221 | 4 248 | Produits financiers | 1 | 65 |
| Charges exceptionnelles | 1 348 | | Produits exceptionnels | - | - |
| Charges exceptionnelles | 1 348 | | Produits exceptionnels | - | - |
| Total Charges | 681 499 | 678 064 | Total Produits | 616 495 | 628 411 |
| Engagement à réaliser sur ressources affectées | 44 132 | 71 600 | Report des ressources non utilisées | 71 600 | 72 913 |
| Excédent | - | - | Déficit | 37 536 | 48 338 |
| TOTAL | 725 631 | 749 653 | TOTAL | 725 631 | 749 663 |

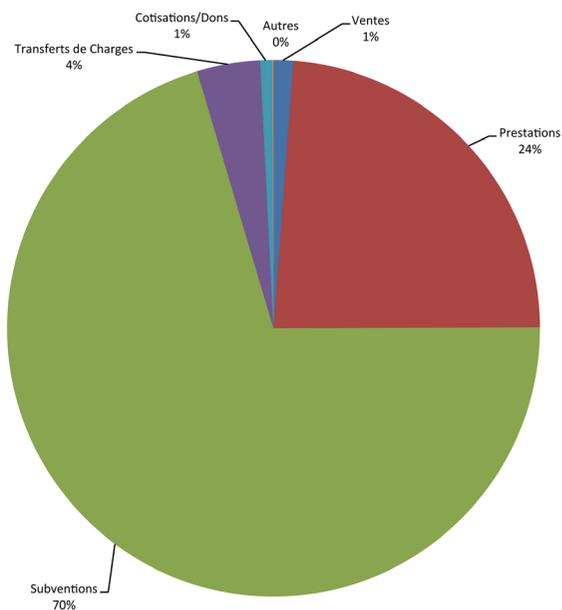
| Bilan 2014 (en euros) | | | | | |
|---------------------------------|----------------|----------------|---|----------------|----------------|
| Actif | 2014 | 2013 | Passif | 2014 | 2013 |
| Actif immobilisé | 5 631 | 6 429 | Capitaux propres | 166 288 | 208 824 |
| Immobilisations incorporelles | - | - | Capital | 120 000 | 125 000 |
| Immobilisations corporelles | 888 | 1 836 | Réserves | 90 000 | 90 000 |
| Immobilisations financières | 4 743 | 4 593 | Report à nouveau | -6 176 | 42 162 |
| | | | Résultat de l'exercice | -37 536 | -48 338 |
| | | | Autres fonds propres | - | - |
| | | | Provisions pour risques et charges | 103 404 | 117 093 |
| | | | Provisions | 103 404 | 117 093 |
| Actif circulant | 450 534 | 599 515 | Dettes | 182 517 | 269 404 |
| Stocks et en cours | 2 249 | 2 464 | Dettes financières | 73 405 | 140 641 |
| Créances | 427 276 | 558 578 | Dettes d'exploitation | 108 973 | 128 625 |
| Valeurs mobilières de placement | 21 010 | 38 473 | Dettes sur immobilisations et comptes rattachés | | |
| | | | Autres dettes | 139 | 138 |
| Comptes de régularisation | - | - | Comptes de régularisation | 3 956 | 10 623 |
| | - | - | Produits constatés d'avance | 3 956 | 10 623 |
| TOTAL | 456 165 | 605 944 | TOTAL | 456 165 | 605 944 |

Représentation des charges de l'exercice 2014



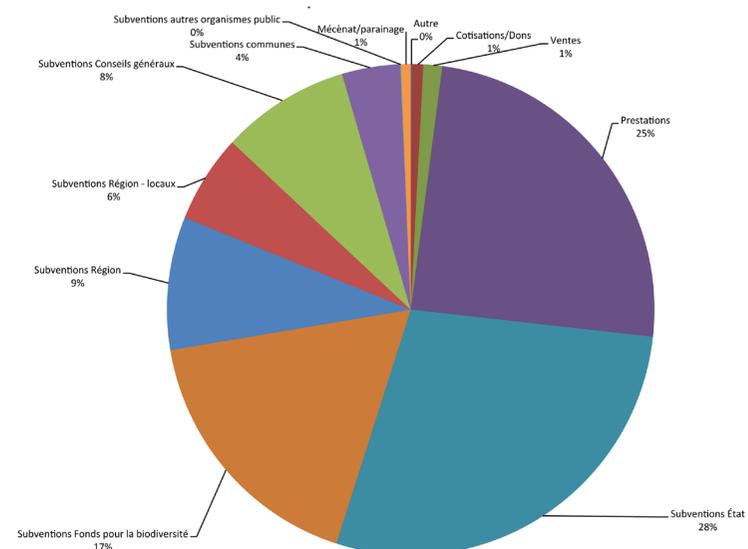
- Achats marchandises
- Achats fournitures activités
- Sous-traitance
- Autres achats et charges
- Salaires et Charges
- Impôts et taxes
- Amortissements
- Autres
- Fonds dédiés
- Variation stock

Représentation des produits de l'exercice 2014



- Ventes
- Prestations
- Subventions
- Transferts de Charges
- Cotisations/Dons
- Autres

Répartition des financements de l'exercice 2014



- Autre
- Cotisations/Dons
- Ventes
- Prestations
- Subventions État
- Subventions Fonds pour la biodiversité
- Subventions Région
- Subventions Région - locaux
- Subventions Conseils généraux
- Subventions communes
- Subventions autres organismes public
- Mécénat/parainage

Le Conseil d'administration



Michel Armand
Secrétaire-Adjoint



Nicole Bailly
Secrétaire



Béatrice Bricquet
Administratrice



Emmanuel Cretin
Administrateur



Samuel Delon
Administrateur



Georges Lignier
Vice-Président
GL Montbéliard



Frédéric Maillot
Président



Bernard Marchiset
Trésorier
GL Vesoul



Anne-Lise Peugeot
Administratrice



François Rey-Demaneuf
Vice-Président

Responsables de groupes locaux (hors CA)



Jean-Claude Chevrot
GL Terr. de Belfort



Jean-Marc Gérard
GL Vesoul



Daniel Gillet
GL Audeux



Annie Manchon
GL Besançon



Jan Siess
GL Lons-le-Saunier

L'équipe en 2014



Cyrielle Bannwarth
Chargée de
missions



Julie Besançon
Chargée d'étude



Noé Bourguet
Chargé de Missions



Filippa De Oliveira
Assistante de
gestion



Nathalie Dewynter
Chargée d'étude



Tristan Gruson
Chargé d'étude



Isabelle Leducq-Giroud
Responsable du pôle
Etudes



Quentin Le Tallec
Animateur nature



Samuel Maas
Chargé de missions



Christophe Morin
Technicien



Guillaume Petitjean
Responsable du pôle
Mobilisation et EEDD



Hugues Pinston
Conservateur
Réserve de Protège



Catherine de Saint-Rat
Responsable du pôle
Conservation



Jean-Christophe
Weidmann
Directeur

Stagiaires :

Jolianne Carabin - Suivi de la nidification du Milan royal sur le 1^{er} plateau du Doubs

Maxime Coppere - Etude et protection des oiseaux prairiaux en basse vallée de l'Ognon et en Haute-Saône

Anne-Lise Gérard - Enquête Ardéidés niches 2014

Justine Dornier - Pôle administratif

Chiffres et cartes

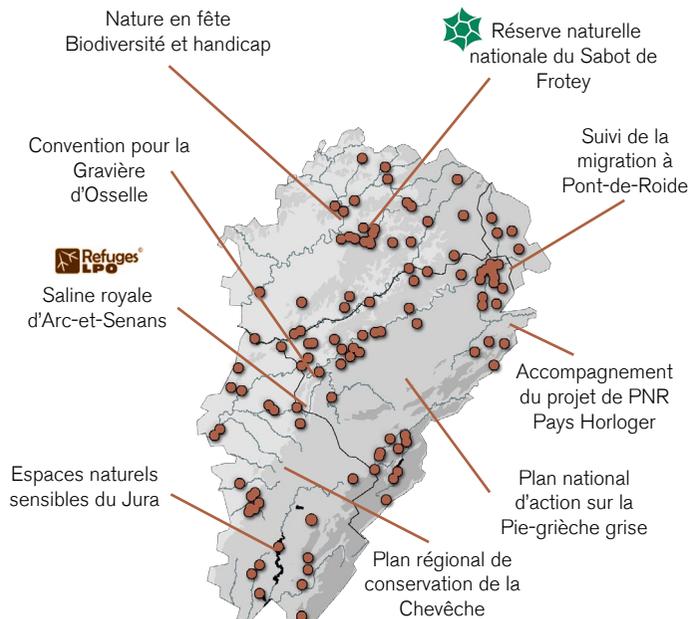
Membres et équipe salariée

- 985 membres (46 % de femmes et 53 % d'hommes)
- 10 personnes en CA (3 femmes et 10 hommes)
- 6 groupes locaux
- 14 salariés (11,62 équivalents temps plein)

Connaissance

- 1 641 317 données naturalistes informatisées
- 32 carrés STOC-EPS (8533 données)
- 268 934 données produites
- 288 jardins et 31 716 observations pour "Oiseaux des jardins"

Localisation des animations et de certaines actions de la LPO



Conservation

- 13 espèces en plans d'actions en cours
- 100 ha gérés (Réserve de Frotey)
- 200 ha en accompagnement dans la définition d'actions en faveur de la biodiversité

Refuges LPO

- 436 Refuges LPO
- 400 Refuges LPO particuliers
- 28 Refuges LPO axe sensibilisation
- 8 Refuges LPO axe conservation, collectivités

Sensibilisation

- 309 animations nature
- 10000 participants aux animations grand public
- 436 demi-journées d'animations grand public
- 1814 jeunes (élèves et extrascolaires) sensibilisés, pour 79 groupes, soit 109 demi-journée
- 25 personnes formées par la LPO (2 cycles et 1 session)
- 80 animateurs pour la sensibilisation

Communication

- 14 communiqués ou dossiers de presse
- 292 passages connus dans la presse (y compris agendas), dont 1 télévision et 5 radios
- Présence sur Twitter et Facebook
- 2 LPO info Franche-Comté
- 74 news sur le site internet
- 39 749 visiteurs uniques du site internet

Publications



Partenaires financiers

Principaux organismes publics en partenariat

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Franche-Comté

Région Franche-Comté

Union européenne dans le cadre du Fonds européen pour le développement régional (FEDER)

Conseil général du Doubs

Conseil général du Jura

Communauté d'agglomération du Grand Dole

Principaux organismes privés en partenariat

CEMEX

SITA France

Autres partenaires

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, Base nautique de Bellecin (39), Chambre régionale d'Agriculture, Chambre départementale d'Agriculture de Haute-Saône, Communauté d'agglomération Belfortaine, Communauté d'agglomération de Vesoul, Commune de Pagny, Commune de Pontcey (70), Commune de Rougemont (25), Conseil général du Territoire de Belfort, Électricité Réseau Distribution France, Établissement public de coopération culturelle de la Saline royale d'Arc-et-Senans, Syndicat d'adduction d'eau potable de Byans-sur-Doubs, Syndicat mixte d'aménagement de la moyenne et basse vallée de l'Ognon (SMAMBVO), Ville de Besançon

Prestations pour...

ADAPEI de Haute-Saône, Association Pic et Perches, Association de protection du Val Druegeon, BCD environnement, Bibliothèque municipale de Montmorot, Communauté d'agglomération du Grand Besançon, Communauté de communes du Pays des Lacs - Maison des cascades, Communauté de communes de la Petite Montagne, Conseil Aménagement Espace Ingénierie, Conservatoire d'espaces naturels de Savoie, Désia 25, Dole Environnement, Électricité de France, Établissement Public Territorial - Bassin Saône et Doubs, Granulats du Doubs, Habitat 25, HOLCIM Granulats, LPO Vienne, Lycée Victor Hugo - Besançon, Mairie de Saint-Vit, OPALE, Pays de Montbéliard Agglomération, Parc naturel régional du Haut-Jura, Prosol Technologies, SITA Centre-Est, SNCF, Species - Frédéric Jussyk, STEP Port Douvoit, Syndicat Mixte des Maisons Comtoises, Syndicat mixte du Marais de Saône, Syndicat Mixte du Pays-Horloge, Ville de Belfort.



Partenaires techniques et réseau

En particulier

Association de gestion de la Réserve naturelle nationale de Frotey-lès-Vesoul, Centre Athénas, Collectif Chevêche Ajoie, Collectif grands prédateurs, Commission de protection des eaux (CPEPESC), Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté, Conservatoire national botanique de Franche-Comté – Observatoire régional des invertébrés, COTECH Visionature : LPO Isère, LPO Aquitaine, Bretagne vivante, LPO France, Croqueurs de pommes section Jura Dole et Serre, France nature environnement Franche-Comté, Groupe naturaliste universitaire de Franche-Comté, Groupe tétras Jura, Jura nature environnement, LPO Alsace, LPO France, LPO Mission Rapaces, Maison de l'environnement de Franche-Comté, Maison des sciences de l'homme et de l'environnement, Muséum national d'histoire naturelle, Office pour les insectes et leur environnement, Office national de la chasse et de la faune sauvage, Office national des forêts, Plateau patrimoine naturel de la MEFC, Plate-forme franc-comtoise d'éducation à l'environnement et au développement durable, Plateau débat public de la MEFC, Pôle grands prédateurs Jura, Université de Franche-Comté, Laboratoires Chrono-environnement et ThÉMA, Wetlands International

et aussi...

Associations agréées de pêche et de protection des milieux aquatiques (AAPPMA) la Brème de l'Ognon et de Lure-Les-Aynans, Association Borplacal, Association communale de chasse agréée (ACCA) de Pagny-Vitreux, Association Unis-cité, CFPPA de Montmorot (39), Cinéma Majestic de Vesoul, Citadelle de Besançon, Biolo vision SARL, Cabinet Futin, Cabinet Artaud, Centre d'activité et de loisirs d'École-Valentin, de Grand-Charmont, Communautés de communes Frasne-Drugeon, Terres de Saône, du Tilleul, Centres de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole de Montmorot et de Valdoie, Communes d'Audeux (25), Champvans (39), Chenevrey-et-Morogne (70), Froideconches (70), Frotey-lès-Vesoul (70), Hugier (70), Monnières (39), Pont-de-Roide (25), Saône (70), Centres permanents d'initiatives pour l'environnement du Haut-Jura, de la Vallée de l'Ognon et de la Bresse du Jura, Direction départementale des territoires du Territoire de Belfort, DÉFI Bois, Écoles primaires de Valentigney, Grand-Charmont, Bavans, Montbéliard, Vaire-Arcier, Fontain, Cussey-sur-l'Ognon, Notre-Dame (Besançon), et les écoles participants aux programmes « Pierre, feuille, ruisseau » et « Sur la piste des Espaces naturels sensibles », Exploitants agricoles

Vanneaux, Foire aux Saveurs d'Automne de Pouilley-Français (25), Gazouillis du plateau, Agnès George, Hôtel Les Rouliers, Imprimerie Mourier, Jura Tourisme, Jean Philippe Macchioni, Maison des associations de Vesoul, Maison de quartier des Forges, Ministère de la Justice (Protection judiciaire de la Jeunesse), Maison familiale d'Aillevillers (70), M. Locatelli, Maison de la ruralité - Commune de Noroy-le-Bourg, Nature & Découvertes Besançon, Office du tourisme du Pays de Vesoul, Réserves naturelles de France, Réserves naturelles nationales du Ravin de Valbois/France nature environnement - Doubs et de Remoray, Josef Sschovanec, SITA FD, Syndicat mixte de la Loue, Territoire Habitat, Territoire de Musique - Les Eurockéennes, Terroir Comtois, et toutes les structures que nous aurions oubliées...





AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
FRANCHE COMTÉ

LPO Franche-Comté

Maison de l'environnement de Franche-Comté

7 rue Voirin - 25000 Besançon

03 81 50 43 10 - franche-comte@lpo.fr

<http://franche-comte.lpo.fr>